



PAR COURRIEL

Québec, le 1 août 2025

Madame Omobola Sobanjo,
Directrice de santé publique par intérim
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
1, 9e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Madame la Directrice,

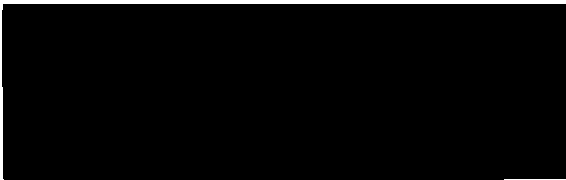
En réponse à votre correspondance du 11 juillet 2025, je tiens à vous assurer que les problématiques que vous évoquez sont bien entendues et que nous demeurons attentifs à leurs retombées sur la santé de l'ensemble de la population.

Le sous-ministériat à la prévention et santé publique (SMPSP) demeure engagé à suivre ce dossier avec toute l'attention qu'il requiert. Lorsque possible, il nous fait plaisir de pouvoir faciliter le partage d'information dont disposent les autres ministères. Afin d'appuyer votre demande, nous avons proposé à Madame Katia Petit, responsable de la coordination de l'action gouvernementale dans le dossier de la Fonderie Horne, de planifier une rencontre entre vous, Glencore et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour discuter de vos préoccupations.

Soyez assuré que nous poursuivons activement nos efforts pour renforcer le partage d'information et améliorer la communication afin de renforcer la prévention et protéger durablement la santé de votre population.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique



Luc Boileau

N/Réf. : 25-SP-00299